### Défi 1 : Tester ses connaissances

### Testez-vous

#### Cochez la ou les bonnes réponses.

#### 1. Une offre spéciale est une promotion :

par l’objet.  
par le prix.  
par le jeu.

#### 2. La loi Egalim concerne :

tous les produits.  
exclusivement les boissons alcoolisées.  
les produits alimentaires.  
les vêtements.

#### 3. En application de la loi Egalim, le pourcentage maximal de réduction possible est de :

34 %.  
52 %.  
21 %.

#### 4. Les mentions obligatoires d’un prospectus comportent :

les coordonnées de l’imprimeur.  
les magasins ne participant pas à l’opération.  
le nom des magasins concernés.

#### 5. Une vente privée est considéré comme un événement premium.

Vrai.  
Faux.

#### 6. Le réseau social à utiliser est choisi selon l’âge de la cible.

Vrai.  
Faux.

#### 7. Pour toucher les personnes de plus de 70 ans, il est préférable d’utiliser :

Snapchat.  
Instagram.  
Facebook.

#### 8. Le meilleur outil pour communiquer sur un événement est le parrainage.

Vrai.  
Faux.

#### 9. Dans une vente à distance, la vente au rebond est impossible.

Vrai.  
Faux.

#### 10. Le taux de transformation est égal à :

(nombre de contacts / nombre de clients) × 100.  
(nombre d’achats / nombre de clients) × 100.